

Discours de Monique Barbut
Secrétaire exécutive de la CNULCD
à l'occasion des "Journées Climat et développement"
Paris, 10 juillet 2014
Sous réserve de modification orale

Mesdames et messieurs,

J'ai beaucoup de plaisir à être avec vous aujourd'hui. Permettez-moi de commencer par remercier Coordination Sud pour avoir organisé cet événement, qui vient au bon moment.

Dans les mois qui viennent, la communauté internationale prendra des décisions sur un certain nombre d'enjeux fondamentaux.

Ceci est un moment clé pour nous poser deux questions: Sommes-nous sur le bon chemin? Y-a-t-il des enjeux cruciaux que nous négligeons ?

Je suis convaincue que nous allons dans la bonne direction, même si certaines questions sont encore sous estimées. Les questions liées à la dégradation des terres font partie de ces problèmes sous-estimés, par exemple dans le traitement des questions d'adaptation aux changements climatiques ou encore dans les discussions actuelles sur l'agenda post 2015.

Pourquoi ce désintérêt ?

La CNULCD est liée étroitement à Paris. Cela a été ici, il y a vingt ans, que la Convention fut finalisée et ouverte pour signature. A l'époque, cette Convention a été vue comme un moyen pour protéger les zones arides du monde, en particulier en Afrique ; des pays où la désertification, la dégradation de la terre et la sécheresse étaient particulièrement problématiques.

Il y avait une conception erronée commune, à savoir que la désertification se réfère à l'avancée des déserts – l'avancée du Sahara.

Ceci n'est pas le cas. En fait, pour la Convention, la désertification / la dégradation de la terre, cela signifie la perte de productivité biologique de la terre à cause du concours de deux facteurs, à savoir la variation climatique et l'activité humaine.

Mais il y a d'autres facteurs, moins évidents, qui conduisent à la dégradation de la terre: le phénomène de l'accaparement des terres ; l'absence de droits fonciers ; des modèles agricoles qui ne garantissent pas la sécurité alimentaire ; des habitudes de consommation déraisonnables.

Certaines des conséquences écologiques de la dégradation des terres sont pratiquement irréversibles; par exemple, une fois que le sol s'est érodé, il ne peut pas être récupéré à un niveau suffisant pour rétablir sa productivité.

Actuellement, près de 55 % de la terre agricole est moyennement ou sévèrement dégradée. Dans un monde où les chiffres de la population sont en pleine explosion – nous serons près de 9 milliards de

personnes d'ici à 2050- les ressources naturelles -en particulier celles qui pourvoient à satisfaire les besoins fondamentaux comme la nourriture, l'énergie et l'eau- font face à une pression incroyable.

D'un point de vue juridique et moral, ne rien faire pour lutter contre la dégradation de la terre est injustifiable. Cette dernière mine les droits fondamentaux des plus pauvres d'entre nous. La perte de fertilité des sols mine le droit à la nourriture. Une diminution de la production alimentaire signifie la faim et la pauvreté pour des millions de personnes. D'ici à 2050, en raison du changement climatique, environ 10 à 20 % de personnes en plus risqueront la famine. On estime que le chiffre d'enfants souffrant de malnutrition augmentera de 24 millions – soit 21 % de plus qu'en absence de changement climatique. Avec le changement climatique, d'ici à 2025, plus de 2.4 milliards de personnes vivront dans des zones à pénurie d'eau extrême, engendrant une aggravation de l'instabilité et de l'insécurité.

Cela est une réalité quotidienne pour les gens qui habitent les zones dégradées. Actuellement déjà, les moyens d'existence de plus de 1.5 à 2 milliards de personnes sont construits sur des terres qui se dégradent. En raison de la compétition croissante pour s'octroyer les ressources limitées en eau, nourriture et énergie, beaucoup de personnes vivent dans des circonstances extrêmement précaires et difficiles. Souvent, il n'y a que deux options : se battre ou fuir. La migration fait partie de l'option "fuir". Dans moins de 15 ans, jusqu'à 60 millions de personnes pourraient avoir migré des zones dégradées de l'Afrique sub-saharienne vers l'Afrique du Nord et l'Europe. Les raisons pour les migrations de masse sont très complexes. Cependant, lorsque les provisions d'eau ou de nourriture s'amenuisent ou lorsque les conditions climatiques se détériorent, les gens iront bien sûr à la recherche de conditions de vie plus favorables.

Durant les 20 dernières ans, il y a eu un profond changement de la manière dont les Parties considèrent et vivent la dégradation de la terre et la sécheresse. Aujourd'hui, la Convention bénéficie d'une composition quasi universelle – avec 194 pays Parties. 169 d'entre ces Parties (ou 87 %) se considèrent affectés par la dégradation des terres.

Mais à la différence des problèmes complexes liés à la Convention des Changements Climatiques, il existe des solutions simples et peu coûteuses pour lutter contre la dégradation des terres.

En effet, notre travail de lutte contre la dégradation des terres dans les conditions climatiques les plus rigoureuses nous a appris quelques choses.

La gestion durable des terres fonctionne. Et c'est pourquoi à la Convention, nous nous efforçons de vendre le concept de neutralité des terres.

La communauté internationale à Rio +20 a pris l'engagement de « s'efforcer de créer un monde neutre en termes de dégradation des terres dans le contexte du développement durable ». En termes pratiques, cela signifie que, globalement, « la somme des ressources de la terre saine et productive, nécessaires pour soutenir les services d'écosystèmes vitaux, demeure stable ou s'accroît ». Donc, chaque fois et partout où vous dégradez un hectare de terrain, vous devriez restaurer la même surface.

À travers la gestion durable des terres et si nous nous restaurions les 500 millions d'hectares de terres agricoles dégradées, nous pourrions:

- séquestrer jusqu'à 3 milliards de tonnes de carbone dans le sol par an, l'équivalent de 11 milliards de tonnes de dioxyde de carbone, 30% des émissions totales.

- fournir une technologie de base, une stratégie d'adaptation au changement climatique à bas prix, conçue pour répondre aux besoins des pays, qui réduit les effets de la sécheresse, les inondations et autres catastrophes liés au climat et qui construit la résilience.
- améliorer la biodiversité.
- réduire les flux migratoires forcés et éviter les situations de conflit sur les ressources terrestres et hydriques dans les « points chauds » touchées par le changement climatique et la dégradation.
- récupérer la productivité de jusqu'à 2 milliards d'hectares de terres dégradées, dont 480 millions d'hectares de terres agricoles abandonnées.
- améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres.
- développer l'emploi rural et accélérer le développement économique rural.

Pour mettre en œuvre ce concept, il faut bien sûr des actions de politique publique mais aussi et surtout des actions de terrain qui valorisent le travail des communautés locales.

L'engagement de la société civile à nos côtés est essentiel. Que vous soyez engagés sur les changements climatiques ou aux luttes pour l'éradication de la pauvreté, souvent le dénominateur commun dans les zones les plus pauvres est la dégradation des terres.

C'est pour cette raison que la société civile peut aider et a un intérêt à intégrer la gestion durable des terres dans le cadre de développement pour l'après-2015 et dans l'accord du changement climatique.

Je voudrais à cet égard illustrer notre engagement en la matière au travers du projet FLEUVE (Front Local Environnemental pour une Union VertE), qui vient en appui à l'Initiative de la Grande Muraille VertE portée par l'Union Africaine et qui a comme qualité d'avoir retenu comme point d'entrée les collectivités territoriales des pays sahéliens, tels le Sénégal, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, ou encore le Tchad. C'est un projet ambitieux qui vise, dans le cadre de la décentralisation en cours dans ces pays, à appuyer les collectivités territoriales et les acteurs locaux de la société civile à développer des projets de gestion durable des terres et à renforcer leurs capacités de mobilisation de ressources financières novatrices, notamment à travers le financement changement climatique, le montage de partenariat public-privé, la coopération décentralisée, l'éco-tourisme, la micro-finance, et bien d'autres....

Je vous invite à suivre cette initiative qui traduit, sur le terrain et dans les faits, la priorité accordée au renforcement des capacités locales de maîtrise du développement durable.

La communauté internationale négocie actuellement les futurs Objectifs de Développement Durable et le prochain accord sur le climat.

En ce qui concerne les ODD, cette question de neutralité des terres se reflète dans l'objectif provisoire 15 qui traite aussi de biodiversité.

En ce qui concerne la négociation des changements climatiques, la question qui se pose est de savoir quelle est la part qui sera dévolue à l'adaptation. Il est encourageant de voir que le dernier rapport IPCC fait état d'une perte de productivité agricole de 1% tous les 10 ans sans accepter d'assumer les conséquences qui doivent passer par mettre en place la résilience des systèmes agricoles et à sa base la productivité de la terre.

Si on veut que tous les pays et tous les citoyens soient partie prenantes à l'accord climatique, alors il faut donner autant d'importance à l'atténuation et à l'adaptation, d'autant qu'en séquestrant le carbone, c'est une des solutions les moins chères qui existent pour limiter les gaz à effets de serre.

Les OSC connaissent les solutions qui fonctionnent. Vous êtes une ressource puissante et un allié crucial. Nous comptons sur vous pour faire avancer des décisions globales sur les terres, le changement climatique et la biodiversité.

Nous avons besoin d'entendre votre voix. C'est pourquoi des initiatives comme celle organisée par Coordination Sud ou de la prochaine réunion **Désertif'actions** qui sera organisé par l'Association Cari et le Groupe de Travail Désertification pourraient nous aider à faire le point sur les discussions.

Permettez-moi de conclure par ces réflexions:

Premièrement, il y a un changement dans les perceptions globales sur l'importance des questions à la terre. Il existe une plus grande reconnaissance que la terre est la base de notre vie et nos moyens de subsistance; il s'agit de notre sécurité future. Pour cette raison, nous savons maintenant que la dégradation des terres est un problème mondial, pas seulement un problème de l'Afrique, même si une action urgente est nécessaire en Afrique.

Deuxièmement, si nous manquons l'occasion de remédier à ce problème maintenant, pendant les négociations sur le climat, le cadre de développement pour l'après-2015 et le processus des ODD, il faudra encore deux décennies pour matérialiser les actions.

Pouvons-nous nous permettre d'attendre ou allons-nous agir maintenant?

Mahatma Gandhi avait dit une fois « action exprime priorités ». Il est temps d'agir. Il est temps de clarifier nos vraies priorités pour l'avenir.

Les solutions puisées dans la nature sont réalisables à bas prix. Mais pour qu'elles fonctionnent, elles doivent impliquer l'ensemble des acteurs, la communauté internationale au niveau global, les états qui fixent les cadres réglementaires mais aussi la société civile comme tous les utilisateurs de la terre.

Je suis venue à cette réunion parce que je suis une fervente partisane de la puissance des ONG pour mobiliser l'opinion publique et changer le comportement local. Pouvons-nous compter sur vous pour avoir la vision et l'énergie de changer de comportement à la terre?